

L'affaire Budka

Nous avons mis nos lecteurs en garde, dès le premier jour, contre les accusations de sédition portées contre Mgr Budka, l'évêque catholique ruthène de l'Ouest, et l'un de ses compagnons. Les renseignements qui nous arrivent de l'Ouest justifient pleinement cette méfiance, que tout commandait.

Il paraît s'agir, au fond, d'une querelle purement religieuse. Mgr Budka est en proie à l'animosité d'un certain nombre de Ruthènes, et c'est de ce milieu qu'est parti le coup. L'individu qui a déposé la plainte avait été quelques jours auparavant traduit devant les tribunaux pour avoir, en pleine église, interrompu un office présidé par l'évêque.

Au moment de l'arrestation, Mgr Budka prêchait une mission en compagnie de son co-accusé, qui est du reste Belge de naissance et d'éducation. En quelques minutes, les cultivateurs ruthènes qui suivaient les exercices ont offert \$160,000 comme caution. Mgr Budka a été remis en liberté sur un simple cautionnement de \$3,000.